

LIGNES FINANCIÈRES



Notre équipe



Loïc Devynck

Directeur Souscription Lignes Financières
loic.devynck@msig-europe.com

LIGNES FINANCIÈRES

MSIG Europe accompagne les institutions financières dans la protection de leurs dirigeants face à des risques de responsabilité civile étroitement liés aux activités financières, à la gouvernance et aux exigences réglementaires. Grâce à une expertise approfondie du secteur financier et des expositions spécifiques des mandataires sociaux, MSIG Europe conçoit des solutions sur mesure visant à préserver la pérennité de l'institution et le patrimoine personnel des dirigeants.

CIBLES

- Entreprises industrielles et commerciales
- Lignes Excess

GARANTIES

- Les dirigeants sont couverts pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir dans l'exercice de leurs fonctions à l'égard des tiers.
- Sont pris en charge :
 - Les dommages et intérêts, règlements et autres frais que l'assuré est tenu de payer suite à une mise en cause ;
 - Les frais consécutifs à cette mise en cause de l'assuré, à sa défense – frais d'enquête et d'expertise, de procès, honoraires d'avocat, rémunération des arbitres...
- Sont exclus du champ du contrat les fautes antérieures à sa souscription, les fautes intentionnelles, les dommages corporels ou matériels.

CAPACITÉ

- 25 000 000 € par année d'assurance

HORS CIBLES

- Institutions financières
- Premières lignes
- Sociétés dont les titres financiers sont cotés aux États-Unis (ADR 3)

VALEUR AJOUTÉE MSIG EUROPE

- Forte capacité décisionnelle en local
- Appétence pour l'étude des risques complexes
- Adaptation des garanties en fonction de l'évolution de l'assuré
- Grande réactivité